# AMICALE DU 6<sup>E</sup> CUIRASSIERS









Courrier: Lieutenant-colonel VANDER-BRIGGHE - 06.81.99.10.41 60, rue Louis-Blériot, 59130 LAMBERSART

Courriel: TOP bernarto@numericable.fr - 03.62.92.30.11

Siège social

Amicale des Anciens du 6° Cuirassiers 12<sup>e</sup> Cuirassiers Quartier Valmy BP 119 - 45161 OLIVET CEDEX Section Maginot: FRAM 230

Bulletin 248 / juillet 2016







En haut à gauche : le char remis à neuf par notre secrétaire général.

En haut à droite : le peloton d'honneur lors de notre A.G. Un grand merci.

En bas : Mme PICARD de l'amicale du 12 et notre ami Philippe DUPOND déposent des gerbes au pied du mat

des couleurs. Précisons que ces fleurs ont été amenées par Mme Picard.



# Le Mot Du Président

L'assemblée générale est un moment essentiel dans la vie d'une association.

Dans un premier temps, c'est pour le bureau, l'occasion de rendre compte des mandats qui lui ont été confiés. À commencer par le trésorier qui donne un coup de projecteur sur la santé financière de l'association (Voyez son compte-rendu en pages 11-12-13).

Puis, le secrétaire général déroule nos activités de l'année, donne des nouvelles des absents, de ceux qui nous ont quittés (Voyez son compte-rendu en pages 5 et 6).

Ensuite, viennent les échanges des adhérents présents avec le Président et les membres du bureau. Une occasion pour chacun d'apporter sa pierre à l'édifice. Parfois, les questions posées demandent réflexion ou recherche, mais les réponses figurent toujours dans les bulletins qui suivent.

L'A.G. 2016 a été particulièrement réussie grâce à l'investissement du vice-président local, des responsables locaux et des cadres du 12°R.C. qui ont mis à notre disposition les moyens nécessaires à la réussite de cette journée. À tous, j'adresse mes plus vifs remerciements.

Des remerciements particuliers au lt-colonel Barrot, Cdt par intérim le 12°R.C., au président de l'amicale du 12°R.C., et à tous les cadres du régiment.

Cette réunion annuelle, a été précédée, la veille, par une conviviale soirée autour d'une bonne table. Félicitations aux participants et aux organisateurs.

En 2015, notre amicale, suite au départ du général de Saint Salvy, a vu son organisation légèrement modifiée. Comme le prévoit la loi, ces modifications ont été transmises à la préfecture du Loiret.

Notre drapeau, portant dans ses plis « Amicale des anciens du 6°régiment de cuirassiers », participe à un maximum de manifestations. Lors du décès d'un adhérent, dans la mesure du possible, il est présent, avec un détachement et une gerbe. Il va de soi que les non-adhérents n'ont pas droit à cette reconnaissance.

Encore une fois, félicitations et remerciements à tous les acteurs qui ont permis ces magnifiques retrouvailles, ainsi qu'à ceux qui travaillent toute l'année pour que vive notre amicale.

ETPAR SAINT GEORGES, VIVE LA CAVALERIE!

Lt-colonel DANIEL PIERLOT

#### SOMMAIRE

Photo do l'AG

| _                                       | riioto de i Au             |  |  |  |
|---|----------------------------|--|--|--|
| 3                                       | Le mot du président        |  |  |  |
| 4                                       | Bulletin de l'amicale      |  |  |  |
| 5 & 6                                   | Compte rendu de l'AG       |  |  |  |
| 7                                       | Honneur à nos morts        |  |  |  |
| 8 & 9                                   | Pèle-mêle de l'AG          |  |  |  |
| 10                                      | BMC                        |  |  |  |
| 11                                      | Rapport du trésorier       |  |  |  |
| 12 & 13                                 | Bilan financier            |  |  |  |
| 14 & 15                                 | Une équipe de              |  |  |  |
|   | brancardiers (suite n°247) |  |  |  |
| 16                                      | Photo de l'AG              |  |  |  |
| Fascicule o                             | létachable en pages        |  |  |  |
| centrales: les statuts de l'association |                            |  |  |  |

Dans ce bulletin, les rapports de notre assemblée générale à OLIVET; la suite du récit, très bien détaillé, de nos amis brancardiers pendant la guerre 39-40.

Dans le n° 247, ils avaient reçu des ambulances neuves mais d'accessoires (pas de brancards ni de pansements). De plus. pour s'orienter, ils n'avaient trouvé qu'un almanach des PTT.

Dans ce numéro, c'est le carburant qui leur manque le plus. Seules les pompes à essence civiles peuvent les ravitailler, encore faut-il être débrouillard. C'est une page de l'Histoire, telle qu'ils l'ont vécue.

Une nouvelle rubrique: honneur à nos morts. Pourquoi cette rubrique? Tout simplement parce que 54 ans après la guerre d'Algérie, voilà que certains se mettent à réécrire son histoire! Alors, nous aussi anciens d'Algérie, nous allons dire ce que nous avons vécu.

Votre rédacteur en chef.



#### **ADHESION**

MDL/C Eric TOURNAIRE - 14, route de Sandillon – 45650 St JEAN Le BLANC

02.38.49.10.19

#### **EVENEMENTS JOYEUX.**

Le 25 mai 2016, Jacques et Marie-Rose Fouvry fêtaient leurs noces d'or. Toutes nos félicitations et longue vie à tous deux 03.44.49.01.59

#### Assemblée Générale 2017 à Saint Hilaire lez Cambrai.

Dès à présent retenez la date du mercredi 7 juin. Des détails vous seront fournis dans les prochains bulletins

### Le mot du secrétaire Général.

Notre A.G. nous a permis, une fois de plus, de revoir nos compagnons d'armes de la guerre d'Algérie, et ceux des autres théâtres d'opération: OPEX, Yougoslavie, Kosovo, ainsi qu'un noyau des anciens du 12 qui s'était joint à nous la veille au soir pour le traditionnel repas d'avant A.G.

Merci au It-colonel Barrot, commandant par suppléance le 12° cuir qui, dans le cas présent, doit faire beaucoup avec peu (je parle d'effectif), de nous avoir si bien reçu.

Je terminerai en évoquant les deux cuirassiers « morts pour la France » dont les noms ne figuraient pas sur notre tableau d'honneur. Aujourd'hui, c'est chose faite. J'ai nommé les cuirassiers ROGER, décédé en 1957, au cours d'une relève de la garde, et BURTIN décédé le 1.05.1962, après le cessez le feu... soit disant d'une angine!

Je fais donc appel aux anciens, ayant servis au 6° après le 19 mars, pour savoir s'ils ont eu connaissance de la formation UFO (Unité des forces de l'ordre algérien) constituée sur la base d'un noyau d'appelés (Une vingtaine), fourni par différents régiments de l'époque pour servir à l'instruction (sic) des futures forces algériennes. Nous vous ferons connaitre cette unité dans le prochain bulletin.

Et par St Georges, vive la cavalerie

#### Inondations: le XII en action!

Fin mai dernier, le 12e régiment de cuirassiers en coordination avec la Préfecture de la région Centre - Val de Loire et du Loiret aide à évacuer les naufragés de l'A10! Plus de 310 personnes ont été sauvées. Suite aux inondations, seuls les véhicules militaires étaient en mesure d'intervenir. L'armée de Terre toujours au Contact pour assurer la protection des Français sur le territoire national.





Lt-colonel Vander Brigghe

# L'ABC de l'A.G. 2016 : Accueil, Bienveillance, Convivialité

Quitter le haut des « Hauts de France » (La frontière franco-Belge), traverser l'Ile de France (et ses embouteillages parisiens), se retrouver dans l'Orléanais et atterrir à la Source (Orléans la Source), là où nous avons tant de souvenirs : un vrai parcours du combattant pour les anciens guerriers que nous sommes. Mais voilà, les héros sont fatigués, leurs corps sont meurtris par les blessures de l'âge!

Pourtant, à chaque tour de roue, une petite voix nous disait : « Tiens le coup, tu vas bientôt retrouver tes frères d'armes, le quartier Valmy et ses longs couloirs dont les murs résonnent encore de nos rires joyeux. Certains disent que, la nuit, on y voit circuler des fantômes du 6° Cuirassiers et même des soldats américains.

Retrouver nos amis, ceux avec qui nous avons guerroyés dans notre jeunesse, mais aussi nos plus jeunes combattants et, nouveauté, les anciens du 12 ° régiment de cuirassiers.

Dans le temps, se réunissaient, pour le repas du soir, ceux qui étaient logés au même hôtel. Cette idée était celle de notre ami André Héliou que nous n'oublions pas. André, « l'idée étant une suggestion d'amélioration », la suite va te plaire. En effet, le temps venant, les Orléanais nous ont rejoints et, cette fois, les anciens du 12°. Une excellente initiative, certainement due au capitaine Botte, séduit lui aussi, par ce repas du soir en commun. Nous avons même eu la visite du lt-colonel Barot, commandant en second du 12, et d'un ancien capitaine de l'ECL (capitaine Bourget). Le lt-colonel nous a remerciés pour notre participation. Merci mon colonel pour votre accueil de ce soir, et du lendemain. Remerciements aussi à tous ceux qui ont permis cette réunion. Dorénavant, une A.G. ne sera plus un déplacement pour n'écouter que des orateurs (fussent-ils de talents), mais bien une journée de retrouvailles que les épouses apprécieront. Ne jamais les oublier dans notre organisation !

Ce repas du soir, cette nuit à l'hôtel, ce petit déjeuner, autant de moments qui permettent de riches contacts, l'occasion d'évoquer le passé, le temps présent, l'avenir (même si celui-ci se rétrécit).

Nous étions dispersés aux quatre coins de l'hexagone (oui, je sais, la terre est ronde et l'hexagone à 6 côtés), accaparés par nos soucis de famille, de santé, et voici que nous pouvons parler de nos douleurs (de notre club des « tamalous »), de nos enfants, petits-enfants... ce que nous ne pouvons pas faire au cours d'une A. G. traditionnelle. Des moments privilégiés, réconfortants et qu'il faut faire perdurer.

Oui, malgré notre fatigue, nous étions heureux!

Un petit bémol, l'hôtel Acadie où nous séjournons chaque fois que nous venons à Olivet change de propriétaire le 3 mai 2016. Espérons que nous serons toujours aussi bien accueillis que par M. et Mme Dussart, et que les tarifs resteront accessibles (Nous choisissons toujours des hôtels et des repas accessibles à toutes les bourses).

Pour nous remercier de notre fidélité, Olivier Dusssart (un ancien Hussard), le gérant, nous a offert le champagne. Il en a profité pour évoquer son service national.

Le lendemain matin, nous rejoignions en convoi le quartier Valmy où un petit déjeuner nous est servi par le régiment. Au poste de garde, nous avons droit à la fouille.

10 h : rassemblement des amicales du 6 et du 12 près du mat des couleurs et dépôt de gerbes. Un groupe en armes rend les honneurs.

10 h 15 : rassemblement du 6 dans le couloir de l'ECL (notre parrain) où figurent tous nos morts (de 14-18, 39-40 et AFN) et dépôt de gerbe. Les décès de l'année : Dewasme, Coulaudin, Jusssy et Gervais. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

10 H 45 : nous sommes réunis dans la salle Dario (Du nom d'un ancien colonel qui a commandé le 6) Notre président, le lt-colonel Pierlot prend la parole.

« Merci au It-colonel Barot pour son accueil.

Pourquoi notre A.G. n'a –t-elle pas eu lieu hier lors de la St Georges ? Cela devient compliqué de coordonner les 2 évènements. D'un côté, il nous faut fixer la date de l'AG assez tôt (avant le dernier bulletin) pour que chacun puisse organiser son déplacement. D'un autre côté, le régiment a un calendrier d'intervention de plus en plus volatil et ne décide que tardivement de la date à laquelle il fêterait la St Georges.

<u>Deuxième sujet : Approuvez-vous le procès-verbal 2015 ? Oui à l'unanimité.</u>

Notre président continue : depuis mon élection, peu de changements ont eu lieu, mis à part la nomination de deux vice-présidents. Le lt-colonel Vander-brigghe pour le Nord, le capitaine du Castel pour le Loiret. Ce dernier

est, de plus, chargé des relations avec le 12. Je le félicite pour l'organisation de cette A.G. J'insiste sur la solidarité qui existe dans l'équipe qui travaille avec moi.

#### La parole est ensuite donnée à notre trésorier.

Son rapport figure dans le bulletin. Notons que nos effectifs restent stables (131 adhérents lors de l'AG 2015, 130 cette année), bien qu'il faille noter un apport (de plus en plus inquiétant pour nous !) de veuves. A leur sujet, la nouvelle cotisation est votée à l'unanimité.

Notre budget de cette année est en déficit. Cela s'explique par 2 raisons principales. D'une part, nous avons édité un bulletin de plus que d'habitude pour couvrir le passage de flambeau du général de Saint Salvy. D'autre part, nous avons eu le regret d'accompagner 4 de nos amis pour leur dernier voyage.

Il est impossible de prévoir le nombre de gerbes pour les décès ! Faut-il prévoir une plus grande réserve ? Réponse du trésorier : « moi, si je n'ai pas d'argent, je n'en dépense pas. » Un appel est lancé à tous les adhérents pour amener des adhésions.

Quant à notre trésor de guerre, il se porte bien. Le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité.

#### La parole est donnée au secrétaire général.

« Je reviens sur la date de l'A.G. Au régiment, un coup de trompette suffit à rassembler la troupe, chez nous c'est plus compliqué.

En ce qui concerne l'envoi du bulletin, il faut savoir que les frais de poste représentent la plus grosse dépense. Pour ce qui est de l'impression, j'ai réussi à obtenir un prix très compétitif.

L'obtention de la médaille d'argent de notre porte-drapeau Jacques Goulut est en cours. En 2015 : 17 sorties ! En ce qui concerne les décès, il est important de nous les signaler le plus rapidement possible. Il est dommage d'apprendre un décès quand un bulletin revient plus de 2 mois après son envoi. N'oubliez pas non plus de nous signaler vos changements d'adresses postales et courriel.

#### Renouvellement du bureau.

A ce jour, aucune démission, aucune candidature. Nous rappelons qu'une lettre de candidature ou de démission doit être adressée au président bien avant l'assemblée générale.

Un appel à candidatures est lancé.

#### Questions de la salle.

On aimerait connaître les statuts de l'amicale (Mj Girard). Réponse : ils seront publiés dans le prochain bulletin.

Qu'est devenu l'ancien drapeau de l'amicale ? Réponse : il est à Saumur. À vérifier.

À une question, le président rappelle que seuls les adhérents ont droit à une gerbe lors de leur décès.

#### Date et lieu de de l'A.G. 2017

Celle-ci aura lieu à Saint Hilaire lez Cambrai. L'équipe du Nord doit prendre rendez-vous avec la mairie et prévenir le président qui désire être du déplacement.

#### Divers.

Que devient la Fédération des cuirassiers ? Le président maintient le contact. Une réunion est prévue le 22 juin à Paris.

Notre président a reçu les lettres d'excuses de Philippe Onfroy et de Bernard Thiney pour leur absence à cette assemblée. D'autre part M.et Mme Bodin, nos très anciens adhérents (98 et 96 ans), nous souhaitent une excellente assemblée.

<u>Fin de l'assemblée.</u> C'est le moment choisi par notre ancien président, le général de Saint Salvy pour venir nous saluer

Direction l'ancienne salle des fêtes où nous attend l'apéro. Un moment important !

Le lt-colonel Barot ouvre les agapes en disant que les amicales du 6 et du 12 sont toujours les bienvenues au régiment. Puis il brosse la situation de l'implantation et missions des différents escadrons du 12.

- Au Liban : ECL et le 6° escadron
- Au Mali: le 3° escadron
- En centre Afrique : 1er escadron
- Opération sentinelle : 5 et 2 ° escadron

Repas suivi de la visite de la maison du cuirassier et fin de l'A.G. 2016. À l'année prochaine. Bernard TOP

# Morts pour la France à Vingt ans.

La recherche que nous avons entreprise pour retrouver des camarades décédés en Algérie, et qui ne figurent pas sur notre tableau d'honneur, m'a incité à mettre à l'honneur tous nos camarades morts en Algérie pour la France et de vous dire dans quelles circonstances ils sont décédés. Pour la plupart, ils avaient 20 ans et effectuaient leur service national. Ne les oublions pas.

Le 2 mars 1956, le lieutenant Weiss, chef de l'annexe des affaires Algériennes d'El-Ma-El-Abiod, obtient un renseignement sur la présence de rebelles dans le douar Doukkan. En fin d'après-midi, le capitaine de Montmorin, commandant l'E.C.S., accompagné du lieutenant Weiss et de l'Adjudant Brabant, part en Jeep, escorté d'un Dodge 4x4 dans lequel ont pris place 7 cuirassiers commandés par le Brigadier-chef Hervé. Aux abords du douar, une zone boisée et très accidentée. C'est là que les fells ont tendu l'embuscade. Montée de main de maître, elle ne laisse aucune chance au Dodge qui s'engage le premier dans la nasse. Seule la Jeep, les pneus crevés, réussit à s'échapper. Ses occupants l'abandonnent un peu plus loin et rejoignent le cantonnement à la nuit tombée pour donner l'alerte. Les huit cuirassiers : le B/C Hervé Yves, les cuirassiers: Beaudry Guy, Bodard Chavannieux Daniel, Martel Joseph, Poulain Léon, Théry Gabriel et Zins Pierre seront retrouvés morts et affreusement mutilés. Les armes dont le FM, ont disparues. En fouillant les abords à la recherche d'indices, on trouvera la culasse du FM, que son tireur (Zins Pierre) avait eu le temps de démonter avant de mourir.

Dans son témoignage, le colonel Viallard, à l'époque, Adjudant-chef et officier de renseignement d'El-Ma-El-Abiod, apporte quelques éléments complémentaires :

Cette patrouille avait reçu en renfort, au départ d'El-Ma-El-Abiod, une pièce FM de mon peloton. Zins, blessé dès le début de l'accrochage, s'était réfugié sous le Dodge et tirait sans discontinuité. Quand il eut épuisé toutes ses munitions, il démonta son FM et en jeta les pièces autour de lui après avoir avalé l'axe de biellette (de nombreuses douilles ont été retrouvées sous le Dodge).

J'ai pu avoir la liste nominative de la petite katiba qui avait monté l'embuscade et la suivre dans tous ses déplacements. C'est ainsi que j'ai appris qu'ils se servaient du FM pour frimer mais qu'ils n'ont jamais pu l'utiliser.

Sébastien André, malade ce jour-là, c'est son copain Zins qui l'a remplacé. On comprendra qu'il a suivi cette affaire avec beaucoup d'intérêt. C'est même lui qui a porté le cercueil de son camarade. Il confirme que la culasse du FM a bien été retrouvée, le lendemain, sur les lieux de l'embuscade, mais que le FM aurait été récupéré les jours suivants lors d'une opération de ratissage. Bien sûr, André n'était que 1<sup>er</sup> classe et n'a eu que les « bruits » qui couraient. Quoi qu'il en soit, un jeune du contingent qui a le courage de jeter la culasse de son FM avant de mourir est pour moi un héros.

Le 27 août 56, deux pelotons du 3° escadron aux ordres du Lt de Birmingham sont accrochés par une bande évaluée à 80 rebelles, aux environs de la mechta El-Rhorira. Le <u>cuirassier Vassal</u> est grièvement blessé. Il décède le lendemain à l'hôpital de Tébessa.

Le 25 octobre 56. Des éléments du 1/6 accroche une bande évaluée à 60 rebelles, dans le djebel Bou Kammech à la côte 138. Le <u>B/C Jacquot et le cuirassier Gallois Paul</u> sont tués. Le MDL/Chef Duflot Marcel est blessé et son nom figure parmi les morts pour la France sur notre tableau d'honneur. Rassurez-vous, notre camarade est toujours bien vivant.

En novembre 56, 14 h. Deux pelotons blindés aux ordres du capitaine Callies, en liaison avec des éléments du 2/44 RI et du 8° RPC font une reconnaissance dans le douar Doukkane. Léger accrochage avec des éléments rebelles. Intervention de l'aviation. Pendant le straffing de la chasse, à la suite d'une erreur de celle-ci, le capitaine Caillies est mortellement blessé sur son Halftrack de commandement.

En 1957, lors d'une relève de la garde, <u>le cuirassier</u>

<u>Roger Jean-claude</u> du 3° escadron est accidentellement tué par un camarade. Son nom vient d'être ajouté à notre tableau d'honneur.





# Un soir de 1962... dans le Constantinois.

L'armée française était organisée et ne se refusait rien pour que les troupes gardent le moral et restent fraîches.

Elles étaient 5 filles : 3 Françaises et 2 Algériennes dont l'unique occupation était le "repos du guerrier". 2 GMC leur étaient attribués, qui transportaient le modeste "bordel ambulant" : ces demoiselles, ainsi que des tentes compartimentées au confort plutôt spartiate au cours des déplacements au sein des pelotons ayant besoin de leurs services.

Marguerite était la patronne de cette petite équipe spécialisée dans "le plus ancien métier du monde". Elle dirigeait ses 4 dauphines de main de maîtresse. Les clients ne manquaient pas... Braves garçons qui, pour quelques minutes, ne voulaient plus penser à leur amie, à leur fiancée ou à leur femme! Braves garçons qui oubliaient durant ce temps l'éloignement, la solitude, le cafard et la peur que faisait naître cette drôle de guerre. Comme je les comprenais! Cette détente faisait plaisir à voir sur leurs jeunes frimousses... Personne n'a à leur jeter la pierre dans les tristes passages à vide que nous connaissions et vivions.

Garde de nuit. Je suis Chef de poste et n'ai pas d'endroit fixe à surveiller, les laissant à mes sentinelles que j'allais voir de temps à autre.

Marguerite avait sa guitoune à 10 pas. Comme le Chef de Poste avait droit à une passe gratuite (je crois me souvenir que le tarif était de 5 F pour 15 minutes), la brave fille s'était montrée fort surprise de ne pas me voir recourir à ses bontés. L'ayant appris, j'allai la voir.

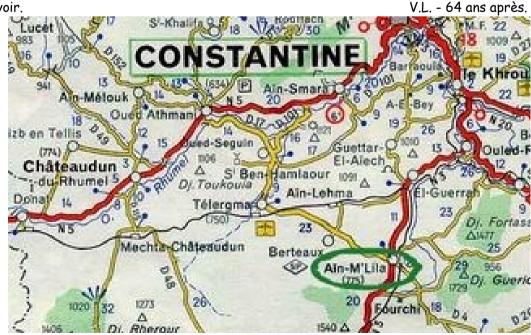
cette Marguerite! Ma nature curieuse et ma situation aidant, je ne me gênai pas pour la bombarder de questions, chose à laquelle elle n'était visiblement pas habituée, lα gymnastique corporelle lui étant plus familière gymnastique lα intellectuelle... Je nous revois, assis tous les 2 sur le lit de camp... Elle me dit être nantaise. Eprise de liberté, elle était partie sur Paris à 16 ans (elle en avait 22). Là, happée par le tourbillon de la prostitution et par l'appât facile d'un "revenu" substantiel, elle avait fait ses "classes" dans la Capitale avant de rejoindre Marseille. C'est là qu'un bon mouvement de coeur la prend un beau jour et qu'elle se propose pour aller dans le bled algérien consoler de sa tendresse les militaires français.

Brave Marquerite! Le temps a passé bien vite cette nuit-là. Tu m'as avoué n'avoir jamais été aussi heureuse depuis tes 16 ans... N'avoir jamais rencontré quelqu'un qui prenne le temps de t'écouter... Si c'est vrai, sache que je t'ai donné par mes paroles bien plus que tu n'aurais pu me donner de ton corps. Tu m'as avoué que j'étais un chic type parce que j'étais le premier à te respecter. C'est vrai, je ne me suis pas posé en moralisateur, mais j'ai dit à Marguerite qu'elle était un beau brin de fille et que sa place eût mieux convenu dans quelque village de la campagne nantaise, près d'un mari, entourée d'enfants à qui elle aurait su donner avec bien plus de coeur cet "amour" qu'elle prodiguait à quiconque de façon aussi vulgaire !... Elle a pleuré.

Chère Marguerite, qu'es-tu devenue?

Pendant les quelques jours où tu es restée parmi nous, tu as lavé mon linge, en cachette, pour me remercier. Il était bien noir et cela m'a fait rudement plaisir.

Davantage qu'à certains camarades qui gardèrent de leur passage dans ta guitoune des souvenirs ...cuisants!



OLIVET 21 Avril 2016

# ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 6° CUIRASSIERS

#### RAPPORT DU TRESORIER

Mesdames, Messieurs,

#### Au plan des effectifs :

L'effectif de l'amicale est passé à 130 au 31 décembre 2015 contre 131 au 31/12/2014.

Nous déplorons 3 décès, 3 démissions et 2 radiations pour défaut de paiement de cotisation depuis 3 ans. Ces pertes sont compensées en partie puisque nous enregistrons 7 adhésions dont deux veuves.

#### Au plan des résultats 2015 :

#### Produits:

Les prévisions de recettes étaient de 4 024, 00 €. Elles ont été réalisées pour 3 928.77 € soit 95.23 € en moins.

- + 23,00 € de recette sur la participation au repas de l'AG.
- 118,00 € sur les cotisations. 12 adhérents n'étaient pas à jour en fin d'année. Le déficit est atténué en partie par ceux qui ont anticipé le paiement pour 2016 et la rentrée d'une cotisation à vie.
- 0,23 € d'intérêts du livret A

#### Charges:

Les dépenses, évaluées à 4 024,00 €, ont été de 5 071.22 € soit 1047.22 € en plus.

Suite à la démission du Président l'an dernier, il a été nécessaire de faire une réunion supplémentaire à Olivet pour la composition du CA et l'élection du nouveau Président, occasionnant des frais pour un déplacement supplémentaire des Secrétaires Nordistes et la décision de faire un bulletin intermédiaire en juillet pour vous rendre compte de ces évènements. Ces opérations n'étant pas prévues dans le budget initial, le trésorier en a rendu compte lors de la réunion de l'automne et il a été acté que ce budget serait en déséquilibre mais que la réserve financière de l'amicale nous le permettait sans la mettre en péril.

- + 68,12 € sur les fournitures de bureau.
- + 413,71 € sur l'édition et l'expédition des bulletins
- + 222,96 € sur frais déplacements Secrétaire Général
- 40.50 € sur les frais de déplacement du Porte-Drapeau
- + 20.00 € sur repas de réunion annuelle.
- + 63,00 € sur autres charges (A.G 2014)
- + 52,73 € sur frais de timbres
- 0,20 € sur cotisation UNABCC
- + 100,00 € sur Gerbes décès
- + 147,40 € sur dépenses exceptionnelles (liées au départ du Président)

\*\*\*

Il est constaté un résultat déficitaire de 1 142,45 €.

L'avoir général au 31 décembre 2015 est de 9 776,23 €.

Bilan, compte de résultats et prévisionnel sont annexés à ce rapport. Ces documents seront joints au bulletin.

\*\*\*

Il est proposé de ne pas modifier le montant des cotisations pour 2017 pour les membres actifs.

Il y a deux ans, après proposition du trésorier, l'AG a voté la gratuité pour les veuves. Compte tenu du nombre croissant de décès d'adhérents, Il y a risque de rencontrer des difficultés d'équilibre budgétaire dans le futur. Il est proposé de remettre en place la ½ cotisation pour les veuves qui souhaitent rester adhérentes au décès de leur conjoint.

Le Chef d'Escadrons (H) Gérard MOUILLE, trésorier.

# AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS

**Bilan de l'association exercice 2015** du <u>01/01/2015</u> au 31/12/2015

|        | COMPTE DES CHARGES   | MONTANT  |        | COMPTE DES PRODUITS                                     | MONTANT  |
|--------|--|----------|--------|---|----------|
| 60     | ACHAT  | 187.12   | 70     | Vente de produits, prestations de service, marchandises | 1 125.00 |
| 602    | FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMENT                              | 187.12   | 701100 | Vente insignes, revues                                  | 0.00     |
| 602250 | Fournitures de bureau  | 187.12   | 708100 | Participation repas, AG                                 | 1.125.00 |
| 602260 | Petit équipement   | 0,00     | 708200 |   | 0,00     |
| 607    | ACHAT DE FOURNITURES NON STOCKABLES                          | 0,00     |        |   |          |
| 607100 | Insignes, épinglettes  | 0,00     |        |   |          |
| 607200 | livres, revues, historiques                                  | 0,00     |        |   |          |
| 607300 |  | 0,00     |        |   |          |
| 61     | SERVICES EXTERIEURS  | 0,00     | 74     | SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS DIVERSES                    | 55,00    |
| 616100 | Primes d'assurance   | 0,00     | 740100 | Dons reçus  | 0.00     |
| 62     | AUTRES SERVICES EXTERIEURS                                   | 4 226.7  | 741200 | Participation A.MAGINOT (par UNABCC)                    | 55.00    |
| 623    | PUBLICITE - PUBLICATION                                      | 1 627.71 | 742100 | Subvention  | 0,00     |
| 623700 | Frais d'édition du bulletin                                  | 345.60   |        |   |          |
| 623710 | Frais d'expédition du bulletin (étiq, env.,timb.)            | 1 282.11 |        |   |          |
| 625    | FRAIS TRANSPORT-REUNIONS-CEREMONIES                          | 20128.46 | 75     | AUTRES PRODUITS DE GESTION<br>COURANTE                  | 2 682.00 |
| 625100 | Frais de déplacements Sec Gral et Admin                      | 472.96   | 758100 | Cotisation des adhérents année précédente               | 55.00    |
| 625110 | Frais de déplacements Porte Drapeau                          | 174.5    | 758110 | Cotisation des adhérents année en cours                 | 2 247.00 |
| 625700 | Frais liés à l'A.G (repas invités)                           | 116.00   | 758120 | Cotisation des adhérents année suivante                 | 380.00   |
| 625710 | Frais de réunion annuelle (repas)                            | 200.00   | 758130 | Autres produits   | 0,00     |
| 625720 | Autres charges   | 1 165.00 |        |   |          |
| 626    | FRAIS POSTAUX – TELEPHONE                                    | 291.73   |        |   |          |
| 626100 | Frais de timbres   | 111.73   |        |   |          |
| 626200 | Frais de téléphone secrétaire général                        | 180.00   |        |   |          |
| 627    | FRAIS BANCAIRES  | 6.00     |        |   |          |
| 627800 | Frais de tenue de compte                                     | 6.00     |        |   |          |
| 628    | COTISATIONS ET PARTICIPATION VERSEES                         | 172.80   |        |   |          |
| 628100 | Cotisation versée à l'UNABCC                                 | 72.80    |        |   |          |
| 628110 | Coti versée à Fédération des Cuirassiers                     | 100.00   |        |   |          |
| 628120 |  | 0,00     |        |   |          |
| 65     | AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE                           | 0.00     | 76     | PRODUITS FINANCIERS                                     | 66.77    |
| 650100 | Autres charges de gestion courante                           | 0.00     | 768100 | Intérêts du compte épargne                              | 66.77    |
| 67     | CHARGES EXCEPTIONNELLES                                      | 657.40   | 77     | PRODUITS EXCEPTIONNELS                                  | 0,00     |
| 671300 | Participation opération de solidarité :social                | 0.00     | 778100 | Autres produits exceptionnels                           | 0,00     |
| 671310 | Gerbes décès - Dons: St Hilaire, salle Cuirs                 | 480.00   |        |   |          |
| 671320 | Exceptionnelles (Cadeau départ Cdt ECL)                      | 177.40   |        |   |          |
| 68     | DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (provisions pour renouvellement) | 0,00     |        |   |          |
| 680100 | Informatique   | 0,00     |        |   |          |
|        | TOTAL DES CHARGES  | 5 071.22 |        | TOTAL DES PRODUITS                                      | 3 928.77 |

| BILAN    |                                     |  |  |  |
|----------|-------------------------------------|--|--|--|
|          | PASSIF                              |  |  |  |
|          | Report exercice antérieur 10 918.78 |  |  |  |
| 1 076.33 |                                     |  |  |  |
| 0,00     |                                     |  |  |  |
| 8 700.00 | Résultat de l'exercice - 1 142.45   |  |  |  |
| 9 776.33 | TOTAL PASSIF 9 776.33               |  |  |  |
|          | 0,00<br>8 700.00                    |  |  |  |

# AMICALE DES ANCIENS DU 6<sup>ème</sup> CUIRASSIERS

Bilan prévisionnel de l'association 2016 du 01/01/2016 au 31/12/2016

|        | COMPTE DES CHARGES   | MONTANT  |        | COMPTE DES PRODUITS                                     | MONTANT  |
|--------|--|----------|--------|---|----------|
| 60     | ACHAT  | 94.00    | 70     | Vente de produits, prestations de service, marchandises | 612.00   |
| 602    | FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMENT                              | 94.00    | 701100 | Vente insignes, revues                                  | 0,00     |
| 602250 | Fournitures de bureau  | 94.00    | 708100 | Participation repas, AG                                 | 612.00   |
| 602260 | Petit équipement   | 0,00     | 708200 |   | 0,00     |
| 607    | ACHAT DE FOURNITURES NON STOCKABLES                          | 0,00     |        |   |          |
| 607100 | Insignes, épinglettes  | 0,00     |        |   |          |
| 607200 | livres, revues, historiques                                  | 0,00     |        |   |          |
| 607300 |  | 0,00     |        |   |          |
| 61     | SERVICES EXTERIEURS  | 0,00     | 74     | SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS DIVERSES                    | 55.00    |
| 616100 | Primes d'assurance   | 0,00     | 740100 | Dons reçus  | 0,00     |
| 62     | AUTRES SERVICES EXTERIEURS                                   | 3 060.00 | 741200 | Participation A.MAGINOT (par UNABCC)                    | 55.00    |
| 623    | PUBLICITE - PUBLICATION                                      | 1 182.00 | 742100 | Subvention  | 0,00     |
| 623700 | Frais d'édition du bulletin                                  | 270,00   |        |   |          |
| 623710 | Frais d'expédition du bulletin (étiq, envel,timb.)           | 912.00   |        |   |          |
| 625    | FRAIS TRANSPORT-REUNIONS-CEREMONIES                          | 1 537.00 |        | AUTRES PRODUITS DE GESTION<br>COURANTE                  | 2 620.00 |
| 625100 | Frais de déplacements Secrétaire Général                     | 275.00   | 758100 | Cotisation des adhérents année précédente               | 80.00    |
| 625110 | Frais de déplacements Porte Drapeau                          | 170.00   | 758110 | Cotisation des adhérents année en cours                 | 2 360.00 |
| 625700 | Frais liés à l'A.G (repas invités)                           | 0.00     | 758120 | Cotisation des adhérents année suivante                 | 180.00   |
| 625710 | Frais de réunion annuelle (repas)                            | 200.00   | 758130 | Autres produits   | 0,00     |
| 625720 | Autres charges   | 612.00   |        |   |          |
| 626    | FRAIS POSTAUX  | 170.00   |        |   |          |
| 626100 | Frais de timbres   | 50.00    |        |   |          |
| 626200 | Frais de téléphone secrétaire général                        | 120,00   |        |   |          |
| 627    | FRAIS BANCAIRES  | 0.00     |        |   |          |
| 627800 | Frais de tenue de compte                                     | 0.00     |        |   |          |
| 628    | COTISATIONS ET PARTICIPATION VERSEES                         | 171.00   |        |   |          |
| 628100 | Cotisation versée à l'UNABCC                                 | 71.00    |        |   |          |
| 628110 | Coti versée à Fédération des Cuirassiers                     | 100,00   |        |   |          |
| 65     | AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE                           | 0,00     | 76     | PRODUITS FINANCIERS                                     | 67.00    |
| 650100 | Autres charges de gestion courante                           | 0,00     | 768100 | Intérêts du compte épargne                              | 67.00    |
| 67     | CHARGES EXCEPTIONNELLES                                      | 200.00   | 77     | PRODUITS EXCEPTIONNELS                                  | 0,00     |
| 671300 | Participation opération de solidarité :social                | 0.00     | 778100 | Autres produits exceptionnels                           | 0,00     |
| 671310 | Gerbes décès –   | 200.00   |        |   |          |
| 671320 | Exceptionnelles  | 0.00     |        |   |          |
| 68     | DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (provisions pour renouvellement) | 0,00     |        |   |          |
| 680100 | Informatique   | 0,00     |        |   |          |
|        | TOTAL DES CHARGES  | 3 354.00 |        | TOTAL DES PRODUITS                                      | 3 354.00 |

| BILAN                           |          |                                    |  |  |
|---------------------------------|----------|------------------------------------|--|--|
| ACTIF                           |          | PASSIF                             |  |  |
| Report exercice antérieur       |          | Report exercice antérieur 9 776.33 |  |  |
| Disponibilités : Compte courant | 1 076.33 |                                    |  |  |
| Espèces                         | 0,00     |                                    |  |  |
| Compte épargne                  | 8 700.00 | Résultat de l'exercice 0.00        |  |  |
| TOTAL ACTIF                     | 9 776.33 | <b>TOTAL PASSIF</b> 9 776.33       |  |  |

# Une équipe de brancardiers du 6°Cuirassiers en juin 40 (Suite)

Par l'Abbé Pierre Boucherie, ancien aumônier de l'amicale.

🔵 - On y est.

L'école des Roches est une ruche bourdonnante. Partout des blessés civils et militaires, des infirmières, des infirmiers, des ambulances et des personnes affairées qui courent de tous les côtés. Des docteurs aux multiples galons, beaucoup de blouses blanches qui s'agitent en tous sens. Le bâtiment où il faut déposer notre blessé est bien indiqué, nous le trouvons rapidement.

Tandis que HIRSCH parlemente avec les infirmières pour obtenir des brancards et des couvertures (ce qu'il obtient rapidement et sans aucune difficulté, car c'est un jeune célibataire qui sourit à tous et à toutes), le Brigadier, naïvement, demande des pansements et des médicaments à un lieutenant, qui le renvoie à un officier à quatre galons. Le commandant ne peut recevoir la demande, car elle

est irrégulière. C'est la guerre, sans doute ! Evidemment, les blessés peuvent attendre et perdre leur sang, mais pour être prise en considération, la commande doit être rédigée par le capitaine-médecin du régiment, passée ensuite par le G.S.D., qui transmettra suivant la filière etc... etc...

Pendant tout ce temps, BRIFFAUT est à la recherche de l'essence. À défaut de ce précieux carburant, qui manque dans l'établissement, il trouve une citronnade qu'un lieutenant-pharmacien offre à tous les décorés. HIRSCH et BRIFFAUT veulent profiter de l'aubaine. Il fait si chaud!

Pendant la fabrication des rafraichissements, HIRSCH « récupère » des pansements, des ciseaux et même un bidon d'alcool à 95°, objets de première nécessité qu'il faut ramener à tout prix sur ordre du capitaine THERY.

Une dernière inspection aux nombreux bidons d'essence trainant dans l'une des cours de l'hôpital ne donne aucun résultat. Tout est vide...Le réservoir de l'ambulance ne contient plus que quelques litres de carburant. C'est trop juste pour rejoindre. Ce sera d'autant plus insuffisant que la marche de la voiture risque d'être ralentie par les réfugiés et les convois de trainards. Un infirmier de l'hôpital nous chuchote

qu'à VERNEUIL il y a encore des civils qui débitent de l'essence aux voitures militaires.

La sanitaire prend donc le chemin du retour. Elle traverse facilement le barrage antichar, et après quelques détours, arrive à la pompe qui déverse son précieux liquide dans le réservoir d'une voiture civile. Cette dernière démarre, lorsque survient derrière elle une auto pilotée par un capitaine. BRIFFAUT, par une, manœuvre adroite et hardie, réussit néanmoins à se placer devant la pompe, face à la voiture civile conduite par l'officier. Ce dernier râle, réclame, menace même. Certes, il a trois galons, mais le conducteur de l'ambulance fait la sourde oreille.

HIRSCH commente, à haute voix, le contenu de la voiture soi-disant militaire.

- « Ce sont uniquement des femmes, dit-il »

Boucherie, sur le trottoir, tout en, préparant- son bon de réquisition, arrive à convaincre la dame garagiste de servir en priorité l'ambulance.

La voiture, comme c'est absolument son droit et sa priorité-voiture militaire et sanitaire-absorbe donc sa ration de liquide. La dame reçoit en échange un tout petit morceau de papier crayonné et signé...

En reprenant la route de BRETEUIL, on repasse devant la gare. Au passage à niveau, la petite voiture est toujours là dans son grand entonnoir, où de l'eau commence à apparaitre. Le lendemain matin, lorsque l'on repassera, le trou sera

complètement rempli d'eau.

À BRETEUIL, près de la place, une voiture du régiment, en panne d'essence, signale que les patrouilles ainsi que le P.C. du colonel sont stationnés, sur la route de CONCHES, à quelques kilomètres de là.

À un carrefour, un motocycliste du 6° Cuirassiers indique le lieu de repos, une prairie bien ombragée. Le brave Edouard OLIVIER, arrivé depuis bien longtemps, a réservé sous un arbre une place pour ses compagnons. BOUCHERIE fait, au capitainemédecin, un bref compte-rendu de sa mission. L'officier est tout heureux de constater qu'il a été



compris et que ses ordres ont été exécutés par des hommes débrouillards.

Il ne tarde pas de revenir avec des airs de vainqueur, portant sa croix de guerre sur la poitrine et une poule sous le bras. Cela existe la curiosité de chacun, à qui il indique la provenance de sa trouvaille. À proximité se trouve un éleveur Hollandais qui offre ses volailles gratuitement à tous les soldats qui ont combattus dans son pays natal. Plusieurs vérifient, à leur tour, la véracité de cette affirmation et reviennent avec des poulets ou des œufs.

HIRSCH confie le volatile à l'abbé BOUCHERIE. Au moment où ce dernier commence à plumer la bête,

Ca continue... Au petit jour, grand branlebas. Le régiment doit faire mouvement sur SAINT-ANDRÉ DE L'EURE, où arriveront les automitrailleuses, puis sur PLESSIS-HERBERT. Le convoi du train léger prend les mêmes positions que la veille. L'allure est assez rapide. Les motocyclistes soulèvent des nuages de poussière sur route sinueuse. La visibilité petite extrêmement mauvaise. BRIFFAUT est sur des gardes. Quel soulagement pour les yeux lorsque la grand 'route est atteinte! Mais, sur celle-ci, c'est toujours le même encombrement : réfugiés avec leurs énormes charrettes attelées de nombreux chevaux, ou leurs tracteurs agricoles, et fuyards sans armes, de plus en plus nombreux. Au premier arrêt, apprend que l'adjudant FAUBERT, transmissions, a été, la nuit précédente, à demi assommé par une bande de militaires pour avoir lancé un coup de phare! Sa figure portera pendant au moins quinze jours la marque de cette rude caresse d'affolés transis de peur.

Après AUTHENAY, à proximité de DAMVILLE, un motocycliste prévient le capitaine-médecin qu'un accident est à DEBEAUVAIS, peu de temps après le départ. Aveuglé sans doute par la poussière, cet agent de liaison a manqué un virage et s'est jeté dans le fossé.

L'ambulance fait donc demi-tour. Pour gagner du temps, diminuer les causes d'erreur, et surtout ne pas gêner le convoi du train lourd qui doit, lui aussi, emprunter la petite route dangereuse, la sanitaire repasse par BRETEUIL; Elle a beaucoup de difficultés pour doubler la masse des réfugiés et des peureux. Sur la route de CONCHES, le trio BRIFFAUT-BOUCHERIE-HIRSCH retrouve la prairie qui leur a servi de cantonnement la nuit précédente, et

À peine arrivé sur le terrain, HIRSCH ne perd pas de temps. Il explore les environs.

passent le colonel DARIO et le commandant DEVOUGES; Ceux-ci le félicitent pour sa « dextérité » à trouver des pansements, des brancards, des couvertures, de l'essence et « une poule »

Il fait bientôt nuit. Étant en état d'alerte, chaque homme, chaque officier, couche tout habillé prés de sa voiture. Au milieu de la nuit, les ravitailleurs en essence et le train lourd viennent rejoindre le P.C. et réveillent tout le monde.

surtout la roulante qui leur offre un café. Ce sera le seul de toute la campagne, car il faudra attendre la fin de la guerre pour revoir ces sympathiques cuistots et profiter de leur savoir-faire culinaire.

D'après le capitaine BRUN, DEBEAUVAIS est resté sur les lieux de son accident. Il dû être transporté dans une maison à proximité...

Nous le retrouvons. Il est atteint à la tête et aux jambes. Il se plaint de douleurs internes. On l'embarque.

En traversant BRETEUIL, la voiture complète son chargement. Une infirmière nous confie quelques blessés légers pour le prochain hôpital, c'est-à-dire l'école des ROCHES. À VERNEUIL, on travaille toujours fiévreusement au barrage antichar. Les ouvriers sont moins nombreux, mais le nombre de contrôleurs et des experts, mains dans les poches, est toujours aussi imposant!

Connaissant l'itinéraire, tout va bien. Pas de renseignements à demander pour trouver la bonne route. À l'hôpital, qui a reçu l'ordre d'évacuer, d'après un infirmier, on ne veut plus accepter les blessés, car les docteurs n'opèrent plus... Après de nombreuses palabres, on daigne quand même prendre nos blessés en charge.

Sur le chemin de retour, on s'arrête sur la grand' place de DAMVILLE, près d'un café et d'un garage, donc d'une pompe à essence. Quelle aubaine!

La nuit dernière BRIFFAUT a fait un rêve. Sa voiture était en panne d'essence, par sa négligence. L'ambulance été enlevé par l'ennemi, et lui-même était fait prisonnier!...Aussi, depuis ce matin, il ne parle plus que de bidons de cinq litres qu'il faut trouver à tout prix, pour se tirer d'affaire.

La suite dans les prochains numéros.



# AMICALE DES ANCIENS DU 6 EMIE CUIRASSIERS

Fondée le 1<sup>er</sup> décembre 1910 Déclarée à la Préfecture de Police le 11 mars 1911 Sous le n° 154.639

Siège social : Amicale des Anciens du 6<sup>ème</sup> Cuirassiers Quartier Valmy 45160 OLIVET

#### **STATUTS**

Modifiés par l'Assemblée Générale du 27 mars 1993.

Le Président Le Secrétaire Général

Chapitre 1er: FORMATION et BUT

#### Article 1.

Il est fondé à Paris une société Amicale et Philanthropique des Anciens Militaires ayant appartenu, à un titre quelconque, au 6<sup>ème</sup> Régiment de Cuirassiers.

#### Article 2.

Le titre de la Société est :

# « AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS »

Il ne pourra être changé ou modifié que par délibération de l'Assemblée Générale à la majorité absolue.

#### Article 3

Le siège social est à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) 58 rue de Sèvres, C/O Monsieur André HELIOU, Il ne pourra être changé, modifié ou transféré que par décision de l'Assemblée Générale.

#### Article 4.

La société est essentiellement amicale et philanthropique, elle ne s'occupe d'aucune question politique ou religieuse.

#### Article 5

Par décision de l'Assemblée Générale, elle pourra s'occuper de mutualité et de constitution d'épargne.

#### Article 6.

Cette société a pour but :

- 1°) Grouper les anciens Militaires du 6ème Cuirassiers
- 2°) Etendre leurs relations
- 3°) Provoquer entre eux l'échange de services et resserrer les liens de camaraderie contractés au régiment
- 4°) Venir en aide, si besoin est, aux camarades qui viennent de quitter le Régiment, leur faciliter les moyens de trouver un emploi, en un mot, leur rendre les services multiples qu'un frère d'armes est en droit d'attendre de ses anciens.

#### Chapitre II: COMPOSITION - ADMISSION

#### Article 7.

La société est composée de :

- 1°) Membres d'Honneur
- 2°) Membres Donateurs
- 3°) Membres Honoraires
- 4°) Membres Actifs

#### Article 8.

Membres d'Honneur. Titre donné aux Chefs de Corps, aux anciens Présidents de l'Association ainsi qu'aux personnalités qui, par leurs services exceptionnels et leur appui moral, méritent la reconnaissance de la Société.

#### Article 9.

Membres Donateurs. Titre donné aux personnes qui aident à la prospérité pécuniaire de la Société par des dons.

#### Article 10.

Membres Actifs. Sont admis membres actifs, les anciens Militaires du 6<sup>ème</sup> Régiment de Cuirassiers ou ceux en service qui en feraient la demande.

Les Membres Actifs ont droit à tous les avantages de la Société, à condition d'être à jour de leurs cotisations.

# **Chapitre III: ADMINISTRATION**

#### **Article 12**

La Société est administrée par un Comité comprenant au maximum 13 membres parmi lesquels sont désignés :

- 1 Président
- 2 Vice Présidents
- 1 Secrétaire Général
- 1 Trésorier
- 1 Secrétaire adjoint
- 1 Trésorier adjoint

#### Article 13.

Le Comité est élu pour un an, dans les conditions prévues à l'article 26, par l'Assemblée Générale annuelle, les membres sortants sont rééligibles.

Toutes les fonctions sont gratuites.

#### Article 14.

En cas de vacance parmi les membres du Comité dans le cours de l'Exercice, des élections complémentaires peuvent avoir lieu à la plus prochaine réunion mensuelle transformée en Assemblée Générale.

Dans ce cas, les élus ne demeurent en fonction que pour la durée du mandat de leur prédécesseur.

En tout état de cause, les vacances devront être comblées au plus tard au cours de l'Assemblée Générale annuelle.

#### Article 15.

Le Comité se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'exigent les intérêts de la Société. La présence de la moitié au moins de ses membres est nécessaire pour la validité des délibérations, les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, celle du Président est prépondérante.

Le Comité assure la direction de la Société et prend toutes les décisions qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de l'administration intérieure, veille à la bonne gestion des fonds sociaux et autorise toutes les dépenses, le tout sous réserve d'approbation aux Assemblées Générales ou mensuelles.

#### Article 16.

Les fonctions des Membres du Comité sont ainsi fixées :

Président : Le Président représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile, surveille et assure l'exécution des statuts, règlements et décisions de la Société, préside les Assemblées et en a la police.

Il signe les procès - verbaux des réunions et la correspondance générale, ordonne les dépenses et vise une fois par trimestre les livres de comptabilité.

Vice-Présidents : Les Vice-Présidents secondent le Président dans ses fonctions et le remplace en cas d'absence.

Secrétaires : Le Secrétaire est chargé de la correspondance, des convocations, des procès-verbaux des séances. Le secrétaire adjoint seconde le Secrétaire dans toutes ses fonctions et le remplace en cas d'absence.

Trésoriers : Le Trésorier est chargé de la comptabilité et tient la caisse de la Société, perçoit les cotisations, legs, et acquitte les mémoires ou factures visées par le Président.

Il est responsable des fonds qui lui sont confiés.

Le Trésorier adjoint seconde le trésorier dans toutes ses fonctions et le remplace en cas d'absence.

#### **CHAPITRE IV: FONDS SOCIAL**

#### Article 17.

Le fonds social se compose :

- des cotisations
- des dons

#### Article 18.

Il est pourvu aux dépenses annuelles par les ressources prévues à l'article ci-dessus.

#### Article 19.

L'emploi des fonds disponibles sera déterminé chaque année par l'Assemblée Générale.

#### **CHAPITRE V: COTISATIONS**

#### Article 20.

Les membres actifs versent une cotisation dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale.

#### Article 21.

Tout Sociétaire qui n'aura pas versé sa cotisation après un délai de 6 mois se verra présenter un mandat de recouvrement.

Le défaut de paiement peut entrainer la radiation.

Les cotisations, dans ce cas restent acquises à la Société.

#### Article 22.

Tout Sociétaire, après avis du Comité pourra en cas de force majeur, être dispensé momentanément de payer sa cotisation.

#### **CHAPITRE VI: ASSEMBLEES GENERALES - REUNIONS**

#### Article 23.

Tous les ans, au cours du premier semestre, les Sociétaires se réuniront en Assemblée Générale pour entendre le rapport sur la situation morale et financière de la Société, délibérer sur les propositions qui leur seront soumises, examiner toutes les questions intéressant la société et les modifications pouvant être apportées aux Statuts, procéder aux élections des membres du Comité.

#### Article 24.

Des Assemblées Générales extraordinaires peuvent être convoquées dans le cours de l'année par le Comité, ou des cas prévus, ou sur demande signée par la moitié des membres Actifs plus un.

#### Article 25.

Pour entretenir et développer les relations cordiales qui doivent exister entre tous, les Sociétaires se réunissent une fois par mois, au jour convenant le mieux et choisi par les Sociétaires au cours de l'Assemblée Générale annuelle.

A ces réunions, le Comité fait toutes communications intéressant la Société, et fait prendre toutes les décisions concernant notamment les dépenses imprévues et urgentes.

#### Article 26.

Les décisions des Assemblées Générales ou mensuelles ont lieu à la majorité des membres actifs présents, au scrutin public, à moins que le vote secret ne soit demandé par un Sociétaire.

Les Membres Honoraires peuvent assister aux réunions et ont voix consultative.

#### **CHAPITRE VII: DECES**

#### Article 27.

Lors du décès d'un de ses Membres, la Société se fera représenter par une délégation, une couronne sera offerte par la Société.

#### CHAPITRE VIII: DEMISSION - RADIATION - EXCLUSION

#### Article 28.

Toute démission doit être adressée par écrit au Président, elle peut être prise en considération que si le démissionnaire a satisfait à ses obligations pécuniaires envers la Société, il en est statué par l'Assemblée mensuelle.

#### Article 29.

La radiation est provoquée par le Comité en cas de non-paiement de cotisations, elle est prononcée par l'Assemblée mensuelle.

#### Article 30.

Seront exclus:

- Ceux dont l'indélicatesse, l'inconduite notoire, ou les manœuvres déloyales pourraient jeter la déconsidération sur la Société.
- Ceux qui auraient causé volontairement un préjudice moral ou matériel à la société, ou se rendraient coupables de fautes contraires à l'honneur ou la probité.

Nul ne peut être exclu sans avoir été appelé à fournir des explications à l'Assemblée mensuelle délibérante.

#### Article 31.

Les membres démissionnaires, pour une raison de force majeur, absence ou autre, peuvent se faire réintégrer en se conformant aux conditions d'admission.

## **CHAPITRE IX: MODIFICATIONS - DISSOLUTION - LIQUIDATION**

#### Article 32.

Les modifications à apporter aux statuts ne pourront être examinées qu'en Assemblée Générale.

#### Article 33.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée Générale, comprenant, présents ou représentés, les 2/3 des Membres Actifs inscrits, à la majorité absolue des suffrages.

Il sera statué sur l'emploi des fonds disponibles (tout passif éteint).

#### Article 34.

Si l'Assemblée Générale appelée a Statuer ne présente pas le quorum suffisant, une seconde Assemblée générale sera convoquée, au moins 8 jours après, et les résolutions seront prises à la majorité, quel que soit le nombre de votants.

#### **CHAPITRE X : DISPOSITIONS GENERALES**

#### Article 35.

Pour les cas non prévus, le Comité décidera au mieux des intérêts de la société.

#### Article 36.

Les adhérents s'engagent à se soumettre aux statuts, règlements, ainsi qu'aux décisions du Comité des Assemblées.

#### Article 37.

La Société Amicale des Anciens du 6<sup>ème</sup> Cuirassiers constitue une Association déclarée conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

#### Article 38.

Les présents statuts ont été approuvés en Assemblée Générale du 9 mai 1982.